



La gestion des anaphoriques en discours au XVIIe siècle: l'exemple du cardinal de Retz

Nathalie Fournier

► To cite this version:

Nathalie Fournier. La gestion des anaphoriques en discours au XVIIe siècle: l'exemple du cardinal de Retz. Olivier Bertrand, Sophie Prévost, Michel Charolles, Jacques François, Catherine Schnedecker (éds). Discours, diachronie, stylistique du français ; Etudes en hommage à Bernard Combettes, Peler Lang SA, Editions scientifiques internationales, pp.325-341, 2008. <halshs-00387868>

HAL Id: halshs-00387868

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00387868>

Submitted on 26 May 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Olivier Bertrand, Sophie Prévost
Michel Charolles, Jacques François,
Catherine Schnedecker (éds)

Discours, diachronie, stylistique du français

Etudes en hommage
à Bernard Combettes

Tiré à part



PETER LANG

Bern • Berlin • Bruxelles * Frankfurt am Main • New York * Oxford • Wien

ISBN 978-3-03911-458-0

© Peter Lang SA, Editions scientifiques internationales, Berne 2008
Hochfeldstrasse 32, Postfach 746, CH-3000 Berne 9; Info@peierlang.com, www.peterlang.com, www.peterlang.net

La gestion des anaphoriques en discours au XVII^e siècle: l'exemple du cardinal de Retz

Nathalie FOURNIER, Université de Lyon 2

On sait combien les classiques ont été obsédés par la clarté de l'énoncé et l'éviction des équivoques. A la suite de Vaugelas, les remarqueurs attribuent «la netteté du style», c'est-à-dire sa fidélité à l'«intention» (Vaugelas) de signification (point de vue de l'émetteur) et sa parfaite intelligibilité (point de vue du récepteur), à «l'arrangement des mots [et] à tout ce qui rend l'expression claire & nette» (Vaugelas, 1647: 577). De fait, si la pureté du style - autre grand souci des remarqueurs — est du côté du syntagme et ressortit à la morphologie et à la syntaxe des constituants, la netteté elle, est du côté de la période, et relève de l'organisation du discours et de la macro-syntaxe. Les deux grands vices contre la netteté, qui seront stigmatisés à la suite de Vaugelas, sont ainsi, d'une part «la mauvaise situation des mots», source des «transpositions» qui contreviennent à F«ordre naturel» du discours, d'autre part les «équivoques», nées d'un mauvais contrôle des termes anaphoriques¹. Ces deux sortes de vices n'en font en fait qu'un: il s'agit toujours d'équivoques dans le rattachement (syntaxique ou référentiel) des constituants, nées d'une mauvaise situation des mots et d'un conflit mal réglé entre «le sens» et «la construction des paroles»². A un même vice, le même remède: en cas d'équivoque, il faut «donner un autre tour à la phrase, ou la changer» (Vaugelas, 1647: 587), c'est-à-dire modifier l'ordre des mots.

La volonté de réglementation de l'usage dont témoignent les remarqueurs est d'autant plus pressante et frappante que celui-ci se caractérise par une très grande liberté en matière de rattachements syntaxiques et référentiels et qu'il fait, au rebours des théoriciens, pleinement confiance au sens et

1 Vaugelas, *De la netteté du style & Des équivoques* (1647: 577-593).

2 C'est ainsi que Vaugelas, dans sa remarque *Des équivoques*, traite dans les mêmes termes le «rapport» du pronom à son antécédent et le «rapport» d'un mot à un autre (= d'un complément à son support); voir également Bouhours, *Doutes sur la netteté* (1674: 183-229).

à «la force de la matière». On se trouve donc face à une discordance criante entre une approche normative qui se fonde sur la linéarité et érige en critère unique l'ordre des mots, et un usage spontané dont les principes sont plus complexes et sont à chercher du côté de l'organisation discursive. Avec la prise en compte de la dimension textuelle, à laquelle nous invite l'usage classique, nous sommes là dans un domaine que les travaux de B. Combettes ont particulièrement illustré, en particulier dans le vaste champ des constructions détachées, et dont nous retiendrons la remise en question d'une approche purement syntaxique (en termes de fonctions grammaticales) ou positionnelle (en termes de linéarité) des phénomènes de coréférence pour prendre en compte le contexte et sa structuration informative³.

Dans cet article, nous envisagerons les problèmes posés par la gestion des anaphoriques dans les textes classiques. Notre contribution se fera en deux temps: nous examinerons d'abord les principes présidant à la recherche du bon réfèrent, en contrastant l'approche positionnelle des remarqueurs classiques et une approche cognitive, en termes de saillance; nous proposerons ensuite, à partir de l'exemple du cardinal de Retz, de traiter l'anaphore en discours comme le résultat de la gestion des différents critères de saillance présidant au recrutement de l'antécédent, puis d'envisager son rôle au niveau de la structuration informative de l'énoncé.

1. A la recherche du bon réfèrent: principe de proximité, principe de saillance

La langue classique est toujours présentée comme le lieu d'une grande liberté en matière d'anaphore pronominale, liberté dont le revers (pour qui prône l'univocité) est la multiplication des ambiguïtés référentielles, qui seraient un des obstacles majeurs à la lecture des textes classiques, et liberté dont les remarqueurs ont suffisamment pris conscience pour vouloir la réglementer. Un tel point de départ, qui cherche à traquer et réduire les ambiguïtés référentielles, aboutit souvent à les multiplier indûment, comme le font les remarqueurs eux-mêmes, alors même qu'il conviendrait d'adopter une lecture plus spontanée (moins métalinguistique) qui tienne compte

3 B. Combettes, 1990: 157.

de cette liberté comme résultant de la coexistence de plusieurs principes permettant d'accéder au référent.

1.1 L'approche des remarqueurs classiques: le principe de proximité

La chasse aux équivoques amène les classiques à se focaliser sur deux grands cas d'équivoque pronominale:

- a) la concurrence entre deux antécédents possibles pour un même marqueur anaphorique; ainsi Vaugelas juge-t-il équivoque l'exemple: *C'est le fils de cette femme qui a fait tant de mal*, parce qu'«on ne sait si ce *qui*, se rapporte à *fi/s*, ou à *femme*» (1647: 585);
- b) la non coréférence de deux occurrences successives d'un même marqueur anaphorique; ainsi Bouhours édicte-t-il la consigne suivante: «je ne voudrais point mettre dans une mesme période deux *il*, ou deux *luy* de suite, qui se rapporteroient à diverses choses» et l'illustre d'exemples rivalisant d'obscurité, du type de celui-ci: *Samuel offrit son holocauste à Dieu; & il [l'holocauste] lui fut si agréable qu'il [Dieu] lança au même moment de grands tonnerres contre les Philistins* (1674: 194-195).

Vaugelas comme Bouhours attribuent ces équivoques au conflit entre «la construction des paroles», qui recrute comme antécédent «le substantif le plus proche» et «le sens» ou «la force de la matière», qui invite à recruter un autre antécédent:

- 1) VAUGELAS — «[...] je vois bien que de trouver de la recommandation aux paroles, c'est chose que malaisément je puis espérer de ma fortune; *Vojla pourquoyje la cherche aux effets*. Cela est équivoque; car selon le sens il se rapporte à *recommandation*, & selon la construction des paroles il se rapporte à *fortune*, qui est le substantif le plus proche, & qui convient à *fortune*, aussi bien qu'à *recommandation*.'» (1647: 586)
- 2) BOUHOURS - «Scipion doit estre en cela leur modelle comme en tout le *reste*. Tite-Live a remarqué, que quand il alla assiéger Carthagene». Comme // est équivoque entre *Scipion* à qui il se rapporte par la force de la matière, & *Tite-Live* à qui il se rapporte par la construction des mots, ne faudroit-il point repeter *Scipion*, ou dire *ce grand capitaine*, pour une netteté parfaite? (1674: 186)

Pour éviter ces équivoques, ils choisissent d'édicter en règle absolue «la construction des paroles», c'est-à-dire la règle de proximité, selon laquelle le pronom anaphorique doit référer au GN le plus proche du co-texte gauche;

cette règle se fonde exclusivement sur la linéarité du discours: le bon réfèrent est le premier GN à gauche du marqueur anaphorique (sous réserve de leur compatibilité morphologique, en termes d'accord). Cette règle a l'avantage de la simplicité, c'est pourquoi les remarqueurs vont l'ériger en règle unique, mais le grand inconvénient de sa rigidité, et les mêmes remarqueurs reconnaissent qu'elle se heurte à un autre principe, qui est «la force de la matière». Ce principe est un principe cognitif: c'est «le sens» qui guide l'accès au bon réfèrent. Mais les remarqueurs ne font pas confiance au sens, ils le jugent trop labile, trop difficile à maîtriser, et tout leur effort vise à le réguler par des principes formels, au premier desquels figure la position.

1.2 L'accès au réfèrent et le principe de saillance

Les travaux linguistiques sur l'anaphore (Apothéloz, Corblin, Kleiber, Charolles) donnent au contraire toute sa prégnance au «sens». Se posant en fait la même question que les remarqueurs classiques, celle de «la trouvaille du bon antécédent» (Kleiber), ils fondent le recrutement de l'antécédent sur un principe cognitif, et plus spécifiquement informatif: les pronoms anaphoriques, et en particulier le pronom *il*, se rattachent à l'actant saillant du discours, c'est-à-dire à ce dont parlent les co-énonciateurs engagés dans leur interaction, à ce qui est saillant dans leur mémoire discursive et qui se distingue des autres objets possibles de discours. En termes informatifs, c'est donc le thème (en termes de donné/connu) ou le topique (en termes d'"à propos de*") qui attire les rattachements référentiels, et en particulier anaphoriques. Dans cette approche, le pronom //n'est pas un anaphorique de proximité mais un «marqueur de continuité thématique» (Kleiber, 1994: 110)⁴, ou un «anaphorique de topicalisation» (Corblin, 1995: 200)⁵. Ce qui guide l'interprétation référentielle des pronoms anaphoriques, c'est donc un *principe de saillance thématique*, qui fait d'une entité un meilleur support référentiel et du GN qui la désigne un meilleur antécédent que d'autres GN

4 Kleiber étend cette notion de de thème à l'ensemble de la situation (et non au seul GN antécédent): «le pronom //indique que le réfèrent est saisi en continuité avec la situation manifeste» (1994: 123).

5 Selon Corblin, «il réfère à l'objet que la situation ou le contexte met en relief nettement par rapport à tout autre objet de discours possible» (1995: 200).

concurrents. Cette approche cognitive / informative peut prêter le flanc à des critiques, on peut lui reprocher notamment son caractère trop intuitif⁶; d'où le souci de l'ancrer sur des critères linguistiques: morphologiques (marques de genre et de nombre), positionnels (distance antécédent / anaphorique), syntaxiques (fonction, parallélisme de construction, ...), sémantiques (humain / non humain, congruence sémantique, ...), qui constituent des 'hiérarchies de saillance'. Nous n'entrerons pas dans le détail des échelles et le débat sur leur pertinence⁷; nous en retiendrons pour notre propos l'idée que la saillance d'un GN, et donc sa capacité à fonctionner comme antécédent d'un pronom anaphorique, ne peut être envisagée sous l'angle d'un critère unique, comme la position (c'est-à-dire son degré sur une échelle de saillance 'locale'), mais comme le résultat de l'articulation et la pondération variable de plusieurs critères (c'est-à-dire sa place sur plusieurs échelles). Si le problème inhérent aux échelles de saillance tient à leur multiplicité et à leur articulation, qui à la fois rend difficile de prédire le référent saillant et permet de justifier, *a posteriori*, n'importe quel référent saillant, leur avantage est qu'elles permettent une approche assez souple et dynamique des relations anaphoriques, qui semble particulièrement bien adaptée à la langue classique.

2. La gestion des anaphoriques dans les textes classiques: l'exemple du cardinal de Retz

De ce qui précède il résulte que la lecture des anaphores classiques ne peut se faire à la seule lumière de la règle de proximité mais qu'une approche cognitive leur est mieux adaptée: le meilleur antécédent n'est pas nécessai-

6 Kleiber parle de la «faiblesse dénotative et identificatoire» de ces critères (1994: 119).

7 On retient en général les échelles suivantes (voir Kleiber, 1994: 116):

- échelle énonciative: locuteur > allocuté > délocuté
- échelle sémantique: animé humain > animé non humain > non animé
- échelle syntaxique: sujet > accusatif-objet > datif-objet > génitif-attribut
- échelle actancielle: agent > bénéficiaire/ expérimenteur > objet (patient) > instrument
- échelle positionnelle: groupe en première position gauche > en seconde position > ...
- échelle communicationnelle de «familiarité»: actif > accessible > inférable > non utilisé > «flambant neuf».

rement le GN le plus proche, mais celui qui a la meilleure saillance, ce qui implique de faire confiance à des rattachements cognitifs assez libres et interpréter les ambiguïtés comme des conflits mal réglés entre indices de saillance.

Les *Mémoires* du cardinal de Retz⁸ constituent un bon corpus de référence pour les problèmes d'anaphore; en effet, ce texte se caractérise, comme d'ailleurs beaucoup de textes de mémorialistes (La Rochefoucauld et bien sûr Saint-Simon) par une gestion très libre des anaphores, qui pose souvent des problèmes d'interprétation à un lecteur moderne. On examinera la pratique de l'anaphore chez Retz en deux temps: on envisagera d'abord les différents modes de recrutement de l'antécédent, avant d'en tirer quelques conclusions sur le rapport entre anaphore et organisation textuelle.

2.1 Les modes de recrutement de l'antécédent

On privilégiera ici les cas où il y a concurrence entre deux antécédents et donc possible ambiguïté référentielle. On examinera les différents critères de recrutement de l'antécédent, et on soulignera une pratique caractéristique de Retz, qui est le recrutement d'antécédents de faible accessibilité.

a) *Le remuement par la proximité*

La règle de proximité n'est pas sans vertu, sinon on ne s'expliquerait pas le privilège que lui ont accordé les classiques. Ainsi peut-elle sélectionner le bon antécédent, d'autant plus facilement que celui-ci constitue un candidat tout aussi acceptable qu'un GN concurrent; c'est ainsi le cas de l'exemple (3) qui présente deux enchaînements par proximité, parfaitement naturels et qui se remarquent à peine:

- 3) *Le Cardinal* me fit des honnêtetés extraordinaires; mais je remarquai qu'i// observait avec application la manière dont *Monsieur le Prince*² me traiterait. *H2* ne fit que

8 Nous citons les *Mémoires* dans l'édition de M. Pernot (Folio 2003, texte établi par M.-T. Hipp). Rappelons que le texte des *Mémoires* a été écrit très vite, sur deux ans (1675-1677), pendant l'exil de Retz à Commercy, et en grande partie dicté, et que sa première édition est bien postérieure (1717, Amsterdam et Nancy).

m'embrasser en passant dans le jardin, et, à un autre tour d'allée, *il*₂ me dit fort bas: «je serai demain à sept heures cheux vous; il y aura trop de monde à l'hôtel De Condé.» (Retz, *Mém.*, pp. 171-172)

Si dans le premier enchaînement, le GN *le cardinal* est le seul candidat antécédent, dans le second, il pourrait y avoir concurrence entre les deux GN *le cardinal* et *M. le Prince*, tous deux présentant un fort degré de saillance, sémantique (deux noms propres à référent spécifique humain) et syntaxique (GN en fonction sujet, en indépendante / subordonnée); la proximité recrute le second GN qui a l'avantage sur le premier d'une meilleure saillance locale, qui compense le décalage de leur niveau d'enchâssement syntaxique. Ce type d'exemple, où la proximité fonctionne très bien, est assez fréquent chez Retz et il ne faut donc pas sous-estimer la pertinence de ce critère.

En revanche, lorsque l'antécédent recruté par proximité est en concurrence avec un autre GN, doté d'une moindre saillance locale, mais d'une bien meilleure saillance sur d'autres plans, la règle de proximité fonctionne moins aisément; ainsi dans l'exemple (4), qui présente une ambiguïté sur l'antécédent de *le*, qui peut être *Monsieur* ou *ce mot*

- 4) Le premier président [...] répondit que les ordonnances obligeaient à ne laisser personne en prison plus de vingt-quatre heures sans l'interroger. *Monsieur* s'éleva avec chaleur à *ce mot*₂, qu'il prétendit donner des bornes trop étroites à l'autorité royale. *Viole lez* soutint avec vigueur; les députés, tous d'une voix, y demeurèrent fermes, et en ayant fait le lendemain leur rapport au Parlement, ils en furent loués (Retz, *Mém.*, p. 176)

Le GN *Monsieur* jouit d'un bien meilleur degré de saillance (c'est un nom propre d'être humain, sujet et agentif) que le GN *ce mot* (non humain en fonction objet indirect) et ferait à ce titre un bon antécédent (c'est d'ailleurs l'interprétation qui vient naturellement à la première lecture). La règle de proximité est ici trop faible: elle ne suffit pas à assurer l'interprétation, celle-ci doit s'appuyer d'une part sur le parallélisme de fonction (complément de verbe), d'autre part sur des connaissances d'ordre extralinguistique, sur ce que le lecteur sait du conflit irréductible qui oppose la Cour, à laquelle appartient Monsieur, et le Parlement, auquel appartient le président Viole, et dont il déduit qu'en aucun cas, le président Viole ne peut soutenir Monsieur.

A l'inverse, il est des cas où la règle de proximité semble trop forte; ainsi l'œil impitoyable des remarqueurs verrait-il une ambiguïté dans l'exemple

suisant, le pronom *elle* pouvant référer à *ma réflexion* ou à *ma conduite* qui serait sélectionné comme antécédent par la règle de proximité:

- 5) L'occupation de mon intérieur fut *une grande et profonde réflexion* sur la manière que je devais prendre pour *ma conduite*. Elle était très difficile. (Retz, *Mém.*, p. 100)

Cependant, plutôt qu'un cas d'ambiguïté alternative, le texte présente un cas de cumul et le pronom réfère aux deux GN à la fois; en fait «réflexion» et «conduite» sont indissociables pour Retz, la profonde réflexion a pour objet de déterminer la conduite à tenir, qui elle-même n'est adoptée qu'après mûre réflexion. Le paragraphe qui suit enchaîne d'ailleurs sur les deux référents: il illustre à la fois la difficulté de la réflexion et celle de la conduite à tenir (et associe l'isotopie intellectuelle de la «réflexion» à l'isotopie socio-morale de la «conduite»).

Enfin, il est des cas où la règle de proximité se révèle non pertinente: elle sélectionne le mauvais antécédent et mène au contresens; ainsi dans l'exemple suivant, qui illustre les deux cas d'équivoque distingués par les remarqueurs (concurrence entre plusieurs antécédents pour un même marqueur et non coréférence de deux occurrences successives d'un même marqueur). La règle de proximité amènerait à recruter, à tort, le GN *le cardinal* comme antécédent des deux occurrences du pronom *il*, alors que la première réfère à *Ondedei* et la seconde à *le Cardinal*:

- 6) *Ondedei* m'a dit que *le Cardinal* s'était moqué avec lui, à ce propos, de la légèreté des Français; mais *ili* m'ajouta en même temps qu'au bout de quatre mois *H_z* s'admira lui-même, qu'*l'1/2* s'érigea, dans son opinion, en Richelieu, et qu'*ife* se crut même plus habile que lui. (Retz, *Mém.*, p. 126)

La proximité est donc un des principes pouvant rendre compte de l'anaphore et il est très largement exploité par Retz, mais ce n'est pas un principe infaillible et ses limites apparaissent vite.

b) *Le recrutement par la morphologie*

L'accord est parfois le critère décisif qui conduit au bon antécédent; ainsi dans cet exemple, difficile à la première lecture:

- 7) Je ne me suis guère trouvé, dans tout le cours de ma vie, plus embarrassé que dans cette occasion. [...] Je n'avais rien oublié pour faire que *le Parlement* ne désespérât pas *la cou²*, au moins jusques à ce que l'on eût pensé aux expédients de se défendre de *sesi* insultes. Qui *4* eût cru, si *ellei* eût bien su prendre son temps, ou

plutôt si le retour de Monsieur le Prince ne -eût empêchée de le prendre? (Retz, *Me>/.*, p. 168)

c'est avant tout l'accord (du pronom, du participe) qui permet de désambiguïser l'énoncé.

c) *Le recrutement par la hiérarchisation syntaxico-énonciative*

L'importance du critère syntaxique a été souvent relevé; J. Dubois (1967, pp. 89-90) attribue ainsi les ambiguïtés référentielles de la langue classique à la concurrence entre «la référence au sujet principal» (critère syntaxique) et «la référence au syntagme de distanciation minimale» (critère positionnel). Par hiérarchisation syntaxique, on entendra, d'une part la dominance du sujet, qui attire les rattachements référentiels; ainsi dans l'exemple (8), le pronom // se rattache-t-il naturellement (on le remarque d'ailleurs à peine) au GN sujet et non à l'objet:

- 8) Afin qu'il ne manquât aucun personnage au théâtre, *le maréchal de La Meilleraie*, qui jusque-là était demeuré très ferme avec moi à représenter la conséquence du tumulte, prit celui *du capital*¹. Il changea tout d'un coup et de ton et de sentiment [...1 (Retz, *Méff.*, p. 146)

et d'autre part les parallélismes de construction. Ce mode de hiérarchisation est très fréquent chez Retz, en particulier dans les discours rapportés, où les reprises anaphoriques calquent la position hiérarchique respective des GN antécédents (le premier GN est le sujet du verbe introducteur de discours rapporté et le second est le sujet de la complétive enchâssée), soit une structure du type: *Ni Vi que N2 V2 > ili V1 que ih K?*. Cette hiérarchisation, à la fois syntaxique (elle apparie les sujets de la matrice et ceux de la subordonnée) et énonciative (elle apparie les locuteurs premiers et les locuteurs seconds), est très bien représentée chez Retz et permet d'interpréter des exemples parfois obscurs. La reprise de la structure peut être complète (matrice et subordonnée) comme dans l'exemple (6) déjà cité: «*Ondedeh* m'a dit que *le Cardinah* s'était moqué» > «*///* m'ajouta qu'/4 s'admira». Elle peut être partielle et ne concerner que la seule subordonnée, comme dans l'exemple (9), dans lequel les // successifs (en gras) sujets des complétives enchâssées (dépendant de *Il me dit*) sont tous coréférents au GN *Monsieur le Prince*, sujet de la première complétive (dépendant de *qui* [M. de Châtillon] *me dit*):

- 9) Saint-Ibar était botté pour partir, quand *M. de Châtillon* arriva cheux moi, qui me dit en entrant que *Monsieur le Prince?* qu'il/ venait de quitter, devait être à Ruel le lendemain. Il ne me fut pas difficile de *le*, faire parler, parce qu'il/ était mon parent et mon ami; *il*, haïssait de plus extrêmement *le Cardinal*. Il/ me dit que *Monsieur le Prince?* était enragé contre *luis*; qu'il/ était persuadé qu'ils perdrait l'Etat si l'on /y laissait faire; qu'il/ avait en son particulier de très grands sujets de se plaindre de *lui*; qu'il/ avait découvert à l'armée que *le Cardinal* lui avait débauché le marquis de Noirmoutier, avec lequel *ih* avait un commerce de chiffre pour être averti de tout à son préjudice. Enfin, je connus par tout ce que me dit Châtillon que Monsieur le Prince n'avait nulles mesures particulières avec la cour. (Retz, *Mém.*, p. 171)

On peut rattacher à ce principe de hiérarchisation syntaxico-énonciative l'exemple suivant:

- 10) [...] je fis débouter Saint-Ibar [...] et quoique j'eusse résolu de contrefaire le malade pour n'être point obligé d'aller à Ruel, où je ne croyais pas de sûreté pour moi, je pris le parti de m'y rendre un moment après que *Monsieur le Prince* y serait arrivé. Je n'appréhendai plus d'y être arrêté, et parce que *Châtillon?* m'avait assuré qu'il/ était fort éloigné de toutes les pensées d'extrémité, et parce que j'avais tout sujet de prendre confiance en l'honneur de *son* amitié. *Ili* m'avait sensiblement obligé, comme vous avez vu, à propos du drap de pied de Notre-Dame, et je //avais servi auparavant, avec chaleur, dans le démêlé qu'il/ eut avec Monsieur, touchant le chapeau de cardinal prétendu par monsieur son frère. (Retz, *Me'»*., p. 171)

En effet, les pronoms *il* (ainsi que *le* et *son*) ne réfèrent pas à *Châtillon* qui est pourtant le GN le plus proche (dominance positionnelle) et le sujet du verbe recteur de la complétive (dominance syntaxique), mais à *Monsieur le Prince*; il y a donc une remontée de Tanaphore vers la phrase précédente: le pronom // ne fonctionne pas comme une forme Eée (intraphrastique) mais comme une forme de rappel (dans les termes de Berrendonner, 1990): il «passe par-dessus» le GN *Châtillon*, pour se rattacher à *M. le Prince*. La hiérarchisation syntaxique (matrice/subordonnée) passe au second plan au profit de la hiérarchisation énonciative (c'est la complétive qui contient l'assertion principale et la matrice qui est à ce titre secondaire)⁹; les connaissances partagées appuient cette hiérarchisation: Monsieur le Prince, prince du sang, acteur principal de la Fronde, est un actant autrement saillant qu'un modeste comparese comme Châtillon, qui n'est que l'un des informateurs du coadjuteur.

9 Voir sur ce point P. Le Goffic (1993: §182).

d) *Le recrutement par la valeur sémantique et la congruence contextuelle*

L'exemple suivant présente une belle ambiguïté référentielle sur le pronom démonstratif *celle*, qui peut référer à *la confiance* ou *la défiance*:

- 11) Cette considération est une de celles qui m'ont obligé de vous dire quelquefois que l'on est plus souvent dupe par *la défiance* que par *la confiance*. Enfin *celle*; que le ministre prit de l'état où il me voyait à Paris, et qui l'avait déjà porté à me faire les pièces que vous avez vues ci-dessus, l'obligea encore, malgré les radoucissements de Fontainebleau, à m'en faire une nouvelle trois mois après. (Retz, M^{«w.}, p. 119)

L'anaphore ne se fait pas par proximité, puisque le pronom réfère à *la défiance*; mais l'interprétation n'est pas évidente et elle est guidée par le contexte, qui met en place une isotopie sémantique nettement dysphorique¹⁰, dans laquelle s'inscrit le terme *défiance* et non *confiance*; elle est guidée aussi par ce que l'on sait des rapports exécrationnels entre Retz et Mazarin, qui reposent sur une absolue défiance réciproque.

e) *Le recrutement d'un antécédent faiblement accessible*

On s'arrêtera sur une des caractéristiques très notables de Retz, qui est de recruter des antécédents très peu probables, car dotés d'une faible accessibilité (syntaxique, sémantique, positionnelle)¹¹. On examinera quelques exemples:

— Le GN antécédent est complément dans une locution verbale; à ce titre, il cumule plusieurs handicaps: syntaxiquement ce n'est pas un argument du verbe¹², sémantiquement il est en emploi non référentiel. Exemples:

- 10 L'exemple (10) fait suite à ce passage: «Mais j'étais trop bien à Paris pour être longtemps à la cour. C'était là *mon crime* dans l'esprit d'un Italien politique par livre; et *ce crime* était d'autant plus dangereux [...]; et ce que j'en marque en ce lieu n'est que pour vous faire voir que la cour *prit de l'ombrage* de moi dans le temps même où je n'avais pas seulement fait réflexion que je lui en pusse donner».
- 11 G. Kleiber fait remarquer que «certains GN se trouvent en dessous du seuil de saillance nécessaire pour être l'antécédent d'un pronom personnel» (1994: 119); ainsi l'exemple: *Je suis allé au cinéma la semaine dernière*, ne peut enchaîner, par anaphore du circonstant, sur: **Elle était très ensoleillée*.
- 12 G. Gross (1996: 72-73) a montré que le complément en locution verbale, par exemple *Paul a pris la tangente*, n'a aucune des propriétés de l'objet (pronominalisation, formation de relative, interrogation en *que*, possibilité de devenir sujet d'un passif, liberté de déterminant).

- 12) [...] et cette mine, ou *fitpeuri* M. le cardinal Mazarin, ou lui donna lieu de feindre qu'il *avait peur*. Il y a eu des raisons de douter de part et d'autre; ce qui est certain est que La Rivière, qui avait déjà beaucoup de part dans l'esprit de Monsieur, essaya de *la* donner au ministre par toute sorte d'avis, pour l'obliger de le défaire de Montrésor, qui était sa bête; et que Monsieur le Prince n'oublia rien aussi pour *la* lui faire prendre [...] (Retz, *Mém.*, p. 103)
- 13) Je voulus ouvrir *la bouche*, pour appuyer ce que disait le maréchal; la Reine me *la* ferma, en me disant d'un air de moquerie [...] (Retz, *Mém.*, p. 151)
- 14) L'avis m'en étant donné le soir par M. de Choisi, chancelier de Monsieur, je me mis de mon côté très ridiculement sur *la défensive*; car vous pouvez juger quV/* ne pouvait être en aucun sens judicieuse contre un fils de France (Retz, *Me»/.*, p. 117)

Ces trois exemples mériteraient un commentaire plus précis; on notera simplement que ce type d'anaphore (d'un nom en emploi intensionnel) est caractéristique de la langue classique¹³, mais que ce qui est particulier à Retz, et qu'illustre l'exemple (12), c'est que l'anaphore a une portée longue et peut aller chercher un antécédent très haut dans le texte (en l'occurrence en passant 'par dessus' un autre antécédent possible, le nom *part*), et qui cumule à ce titre les défauts de saillance (syntaxique, sémantique, positionnelle). Dans les exemples (13) et (14), c'est la proximité et l'accord qui guident la référence.

- Le GN antécédent est en fonction périphérique (circonstant extraprédicatif) ou secondaire (complément déterminatif), et donc doté d'une faible accessibilité syntaxique, qui peut être accentuée par l'éloignement et d'éventuelles ambiguïtés résultantes (ex. 15) ou compensée partiellement par la proximité et l'accord (ex. 16):

15) Il a consommé le premier; et à *sa fnort*, il avait bien avancé le second. La valeur de Monsieur le Prince, qui était Monsieur le Duc en ce temps-là, fit que *celle* du Roi n'altéra point l'état des choses. (Retz, *Mém.*, p. 104): *celle du Roi* = la mort du Roi (et non la valeur du Roi)

16) Le clergé, qui donne toujours l'exemple de *la servitude*, *la* prêchait aux autres sous le titre d'obéissance. (Retz, *Mém.*, p. 109)

- Enfin, c'est également une des caractéristiques de Retz que de rattacher le pronom à un antécédent placé dans un autre cadre textuel (argumentatif ou temporel), ainsi dans les exemples suivants:

13 Voir Fournier (1998, §260).

- 17) Vous remarquerez, si il vous plaît, que les évêques et archevêques de Paris n'ont jamais cédé ces sortes de fonctions dans leur église qu'aux cardinaux de la maison royale; et que *mon onde* avait été blâmé au dernier point par tout son clergé, parce qu'il avait souffert que M. le cardinal de La Rochefoucauld mariât la reine d'Angleterre.

1/ [mon oncle] était parti justement pour son second voyage d'Anjou la veille de la Saint-Denis [...] (Retz, *Mém.*, p. 111)

- 18) La clause plut pour un moment à la Reine; mais quand elle connut qu'elle n'empêchait pas que presque tous les édits ne fussent rejetés par le commun suffrage du Parlement, elle s'emporta, et elle leur déclara qu'elle voulait que *tous les édits*, sans exception, fussent exécutés pleinement et sans modification aucune.

Dès le lendemain, M. le duc d'Orléans alla à la Chambre des comptes, où il porta *ceux* Pes édits] qui la regardaient; et M. le prince de Conti, en l'absence de Monsieur le Prince, qui était déjà parti pour l'armée, alla à la Cour des aides pour y porter *ceux* [les édits] qui la concernaient. (Retz, *Mém.*, 132-133)

Les remarqueurs trouveraient sûrement à redire à la plupart de ces exemples; pour autant ils se comprennent sans trop de difficulté, pour peu que l'on accepte de se laisser guider par la diversité des modes de rattachement et de ne pas se cramponner à la règle de proximité.

Ce que ces exemples nous montrent, c'est que ces rattachements, quel qu'en soit le critère contextuel de surface (position, syntaxe, cohérence sémantique, ...) se font fondamentalement à un actant saillant, et qu'ils sont à mettre en rapport avec l'organisation du texte et sa progression thématique, comme nous allons l'examiner rapidement.

2.2 L'anaphore et l'organisation du texte

Les travaux sur l'organisation du texte ont montré le rôle que jouent les stratégies d'interprétation des anaphoriques dans la structuration textuelle, en particulier dans la mise en évidence du thème et du type de progression thématique. On a pu ainsi rapporter l'interprétation par «conservation de rôles» (= rappel du sujet syntaxique) à une structuration textuelle à thème constant et une interprétation par proximité (= rappel du GN le plus proche) à une structuration à thème linéaire (voir Reichler-Beguelin, 1988: 30-31).

Ces corrélations proximité / thème linéaire et hiérarchisation syntaxique / thème constant peuvent être d'une certaine pertinence pour Retz.

- a) En effet, l'anaphore par proximité signale un *changement de thème*; ainsi, dans l'exemple suivant déjà partiellement cité en (3), dans lequel Retz raconte comment il est reçu à Rueil, où il est venu avant tout pour M. le Prince, dont il espère se faire un allié:

19) La *Reine* m'y traita admirablement bien; *elle* faisait collation auprès de la grotte. *Elle* affecta de ne donner qu'à Madame la Princesse la mère [...] et à moi des poncires d'Espagne qu'on lui avait apportés. *Le Cardinal*] me fit des honnêtetés extraordinaires; mais je remarquai qu'/7/ observait avec application la manière dont *Monsieur le Prince*² me traiterait. *lh* ne fit que m'embrasser en passant dans le jardin, et, à un autre tour d'allée, *ik* me dit fort bas: «Je serai demain à sept heures cheux vous; il y aura trop de monde à l'hôtel De Condé.» (Retz, *Mém.*, pp. 171-172)

Le texte progresse par thème linéaire: Retz observe d'abord la Reine, puis le Cardinal, dont il suit le regard, puis fixe son attention et celle de son lecteur sur M. le Prince, qui est en fait sa préoccupation principale, et sur lequel enchaîne la suite du texte, relatant leur entrevue secrète à l'archevêché. On a le même effet dans l'exemple (9), dans lequel *M. de Cbâtillon* fournit un premier thème qui contrôle la première série de pronoms anaphoriques (l'attention se centre d'abord sur lui et sur les raisons qui en font un bon informateur pour Retz); puis la répétition du nom propre *M. le Prince* réactive M. le Prince comme topique (<quant à M. le Prince, il était enragé contre lui>) et l'attention se déplace alors sur le conflit de celui-ci avec le Cardinal (conflit que Retz espère exploiter à son avantage).

Lorsqu'elle recrute un antécédent de faible saillance, l'anaphore par proximité promet cet antécédent au rang de thème secondaire, quasi-parenthétique; ainsi en (14), le terme *défensive* fait l'objet d'un commentaire énonciatif (justifiant l'appréciation *très ridiculement*), avant que le discours ne reprenne, par anaphore résomptive (*cette sottise*) sur l'ensemble de la phrase (l'attitude de Retz). Autre effet de ce type d'anaphore, l'enchaînement sur le mot, et même sur le jeu de mot ou la pointe, comme dans les exemples (13) et (16); ce type d'enchaînement caractérise la manière théâtrale du cardinal de Retz, son écriture très marquée par le dialogue dramatique.

- b) En revanche, l'anaphore par hiérarchisation syntaxico-énonciative, est une anaphore à portée plus longue, qui remonte vers la gauche du texte, en passant éventuellement par-dessus un candidat antécédent jugé négligeable pour se rattacher à un antécédent plus saillant; ce type d'anaphore est le signe du *maintien d'un thème saillant*. C'est ainsi le cas de l'exemple (10), qui fait suite à l'exemple (9) dans le texte de Retz; on voit que le pronom anaphorique recrute comme antécédent le GN *M. le Prince*, qui est l'actant saillant de tout le passage, puisque Retz n'est venu à Rueil que pour le voir et pour s'en faire un allié dans son conflit avec la cour.

Les *Mémoires* de Retz sont un bon exemple de la gestion très souple des anaphoriques en français classique, qui ne peut se réduire à l'application de règles rigides, comme la règle de proximité, mais qui se fonde sur la diversité des procédures de rattachement référentiels, qui trouvent leur cohérence dans le rattachement au thème discursif et leur contribution à l'organisation textuelle. Ce type de gestion des anaphoriques implique une confiance dans «la force de la matière», dont se défiaient tant les remarqueurs, et dans la fonction régulatrice de l'interaction, - ce dont Retz témoigne à plusieurs reprises quand il s'adresse à son interlocutrice fictive ~ qui permet aux co-énonciateurs de s'entendre sur ce dont ils parlent, sur ce qui est saillant dans leur mémoire discursive.

Au delà de l'anaphore, les problèmes de rattachement référentiel sont un des traits les plus marquants de la langue classique, et ils se posent dans les mêmes termes pour les constituants non référentiels (groupes adjectivaux et participes, infinitifs circonstants et gérondifs). On sait qu'en français classique, et les travaux de B. Combettes sur les constructions détachées l'ont amplement montré, ces constituants ne se rattachent pas nécessairement au sujet principal, au rebours de ce que la norme grammaticale a voulu édicter, mais à gauche, au référent saillant mis en place par le discours. La gestion des anaphoriques s'inscrit donc dans le cadre très large de la cohérence textuelle.

Enfin, on peut se demander si la liberté du français classique en matière de rattachement anaphorique est définitivement perdue. D'une certaine façon, oui, sous la pression de l'idéologie de la clarté et de la norme grammaticale. Il est cependant des lieux où elle se maintient, en particulier dans le français écrit non norme, ainsi que l'a montré M.-J. Reichler-Beguelin (1988), à laquelle nous empruntons les deux exemples suivants, qui illus-

trent la variabilité des rattachements et leur rôle thématique, et qui ne sont pas loin de fonctionner comme des exemples classiques. Dans le premier, l'interprétation ne se fait pas par proximité mais remonte plus haut, ce qui a pour effet de maintenir un thème fixe (les tumeurs malignes'):

- 20) Un Européen sur quatre est frappé à un moment de sa vie par le cancer, et *les tumeurs malignes* viennent au second rang des causes de mort après *les maladies cardiovasculaires*. Elles sont effet responsables d'environ 30% de la totalité des décès chez les hommes et de 40% chez les femmes pour la tranche d'âge 35-64 ans. (Brochure *Contre le cancer*, Genève, 1987)

Dans le second, l'interprétation se fait par proximité, malgré la hiérarchisation syntaxique, et permet un changement de thème inattendu (des parents, on passe aux enfants):

- 21) Lorsque *deux parents* débordent d'activité, Us ne songent pas que *leurs enfants* sont livrés à eux-mêmes. Ils sont donc très influencés par le milieu qui les entoure et sont souvent en contact avec d'autres enfants dans la même situation qu'eux. S'ils ne sont pas capables de trouver des activités enrichissantes, que leur reste-t-il? (Copie de bac)

Bibliographie

- Apotheloz, D., 1995, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz.
- Berrendonner, A., 1990, «Pour une macro-syntaxe», *Travaux de linguistique*, pp. 25-35.
- Berrendonner, A., Reichler-Beguelin, M.-J., 1989, «Décalages; les niveaux de l'analyse linguistique», *Langue française* 81, pp. 99-124.
- Bouhours, D. (Père —), 1674, *Doutes sur la Langue Française*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, Slatdne reprints, Genève, 1972.
- Brunot, F., 1966, [1905-1938], *Histoire de la langue française*, t. III et IV, Paris, Colin.
- Charolles, M., 2002, *La référence et les expressions référentielles*, Paris, Ophrys.
- Charolles, M. & Combettes, B., 1999, «Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours», *Langue française* 121, pp. 76-116.
- Combettes, B., 1990, «Grammaire de phrase et contraintes textuelles: le cas des constructions détachées», *Verbum* XIII, 3, pp. 149-163.
- , 1998, *Les constructions détachées*, Paris, Ophrys.
- , 1998, «Thématisation, topicalisation et éléments non référentiels: le cas de l'adjectif détaché», *Cahiers de praxématique* 30, pp. 133-159.
- , (éd.), 2003, *Evolution et variation en français préclassique*, Paris, Champion.

- Corblin, F., 1995, *Les formes de reprise dans le discours, Anaphores et chaînes de référence*, Presses Universitaires de Rennes.
- Dubois, J., 1967, *Grammaire structurale du français: le verbe*, Paris, Larousse.
- Fournier, N., 1998, «Norme et usage de l'anaphore pronominale en français classique: principe de proximité et principe de saillance du référent», J. Baudy & Ph. Caron (éds), *Problèmes de cohésion syntaxique*, Presses Universitaires de Limoges, pp. 191-214.
- , 1998, «Quelques problèmes concernant l'anaphore et les marqueurs anaphoriques dans *Nicomède*», *L'Information grammaticale*, pp. 25-28.
- , 1998, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- Gross, G., 1996, *Les expressions figées en français, noms cotiiposés et autres locutions*, Paris, Ophrys.
- Kleiber, G., 1994, *Anaphores et pronoms*, Louvain, Duculot.
- Le Goffic, P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- , 1997, «Formes en —ant et contexte», in C. Guimier (éd.), *co-texte et calcul du sens*, Presses universitaires de Caen, pp. 123-133.
- Reichier-Beguelin, M.-J., 1988, «Anaphore, cataphore et mémoire discursive», *Pratiques* 57, pp. 15-43.
- Vaugelas, C. de, 1647, *Remarques sur la langue française*, Paris, Vve Jean Camusat & Pierre Le Petit, réédition de Jeanne Streicher, Paris, Droz, 1934, Slatkine reprints, 2000.